

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu sommaire de la séance du Lundi 13 janvier 2020

Etaient présents : M. VUAILLAT Bernard, M. DELORME Philippe Mmes JULLIARD Hélène, MATHIEU Christine, MM. DOUSSET Matthieu, BARRAS Pierre.

Absents : Mme GALOT Cécile, M. MATHIEU Etienne

Secrétaire de séance : Mme MATHIEU Christine

#### 1) Approbation du Compte rendu de la réunion du 02/12/2019

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité.

#### 2) AFP SOUS CHALAM : Convention de trésorerie

Monsieur le Maire expose la demande de l'Association Foncière Pastorale Sous Chalam, sollicitant l'octroi d'un prêt à taux zéro par la commune d'un montant de 9 000€, pour permettre l'avancement de la totalité des travaux d'investissement. Le conseil donne son accord.

#### 3) Finances :

- Afin de financer le projet école et compléter le projet épicerie, la commune ouvre une ligne de crédit sur 2 ans d'une valeur de 150 000 €. La commune a retenu l'offre de la Banque Postale avec un taux fixe de 0,37 l'an et sans pénalité pour remboursement anticipé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents.

- Dossier Epicerie : Après étude le département a finalement accordé une subvention de 75 000€.

-Devis postes informatiques du secrétariat :

Pour le passage à Windows 10, les postes informatiques doivent être changés.

Le Conseil Municipal accepte le devis de Berger Levraut pour la somme de 2000 € HT.

- Dérogation scolaire école de Nantua :

Dérogation pour 1 enfant : Montant 355 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents.

#### 4) INSEE : Population légale au 01/01/2020

La population légale est de 478 personnes au 01.01.2020.

#### 5) Questions diverses

- Le Conseil Municipal accepte, à la demande du SIEA , de transmettre ses données pour l'étude des coûts de l'électricité ( au 01.01.2021).

- Monsieur le Maire présente le projet sécurisation traversée de Forens « Voie du Tram » établi par la communauté d'Agglomération du Pays de Gex . Ce projet se montant à 189 000 €, il sera revu avec l'Agglo .

- Monsieur le Maire donnent lecture des différents courriers de remerciements des colis du troisième âge.

- Les dates des élections municipales sont arrêtées : 15 mars et 22 mars 2020.

**Tour de table :**

- Monsieur Pierre Barras précise les réunions du SIEA.
- Madame Hélène Julliard demande des précisions sur l'organisation des Vœux du Maire le 25.01.2020 à 10 h à la salle des fêtes. Les affiches sont faites, les commandes ont été passées et la salle sera mise en place par les employés municipaux.
- Monsieur Matthieu DOUSSET, transmet la demande des gérants du camping pour la mise en place d'un radar pédagogique près du camping. Il soumet le besoin éventuel au hameau de la Rivière afin de sécuriser la traversée de ce dernier.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h 00

Le Maire  
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance  
Christine MATHIEU

